



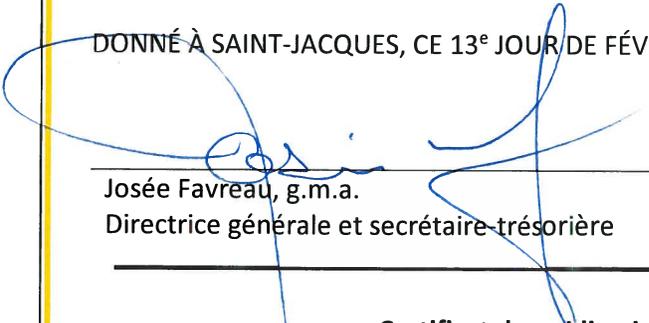
 **Municipalité de**
Saint-Jacques

3 024 627, 3 024 626, 3 024 634, 3 024 767, 3 024 768, 3 024 766 à vocation résidentielle et commerciale qui sont situés d'une part de la rue Saint-Jacques.

- La zone RM2-44 est constituée de 18 lots 3 024 765, 3 024 770, 3 024 769, 3 024 764, 3 024 794, 3 024 796, 3 024 797, 3 024 795, 3 024 788, 3 024 793, 3 024 791, 5 441 591, 3 634 750, 5 441 608, 3 024 823, 3 024 822, 3 024 820, 5 441 593 à vocation résidentielle et commerciale qui sont situés d'une part de la rue Saint-Jacques.

4. Pour être valide, toute demande doit :
 - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient ; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
 - Être reçue à la mairie au plus tard le 21 février 2019 ;
 - Être signée par au moins 31 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
5. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus à la mairie durant les heures habituelles d'ouverture.
6. Toutes les dispositions de ce second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Le second projet peut être consulté au bureau de la directrice générale, à la mairie de Saint-Jacques (16, rue Maréchal à Saint-Jacques), aux heures habituelles d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 13^e JOUR DE FÉVRIER 2019.



Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

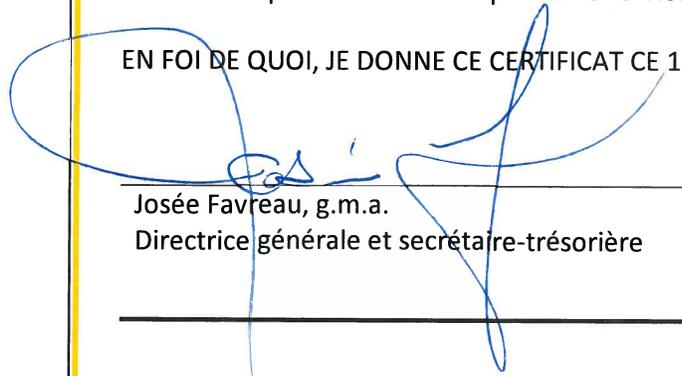
Certificat de publication de l'avis public

Je, Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Jacques, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public à l'église de Saint-Jacques et à la mairie en date du 13 février 2019.

Cet avis a fait l'objet d'une parution dans le journal l'Express Montcalm du 13 février 2019.

Je, Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Jacques, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques le 13 février 2019.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 13^E JOUR FÉVRIER 2019.



Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière